

94. Arrêté du 15 mars 1887 portant ouverture d'un crédit provisoire de 2,000 fr. au titre du service Colonial, exercice 1887.....	136
95. Décision du 15 mars 1887 désignant M. Lanrezac (Victor), chef de bureau des Directions de l'Intérieur, pour soutenir devant le Conseil du contentieux administratif les actions intéressant la colonie. ....	137
96. Arrêté du 16 mars 1887 portant fixation des jours et heures des audiences des tribunaux de la colonie.....	138
97. Arrêté du 17 mars 1887 portant réorganisation de la Chambre et des comités d'agriculture.....	139
98. Arrêté du 22 mars 1887 rendant exécutoires les rôles principaux des contributions de Tahiti et Moorea pour l'année 1887.....	145
99. Arrêté du 22 mars 1887 rendant exécutoires les rôles des prestations rurales de Tahiti et de Moorea pour l'année 1887.....	147
100. Décision du 24 mars 1887 autorisant l'exhumation des restes mortels du sieur Bénéteau (Eugène).....	147
101. Arrêté du 26 mars 1887 portant approbation d'un crédit supplémentaire de 2,595 fr. 80 c. au titre du service Local, exercice 1886.....	148
102. Arrêté du 28 mars 1887 modifiant divers articles de l'arrêté du 23 mai 1884 portant réorganisation de la Chambre de commerce.....	149
103. Décision du 30 mars 1887 portant ouverture d'un concours pour l'emploi d'écrivain de 2 <sup>e</sup> classe des Directions de l'Intérieur..	151
104. Arrêté du 31 mars 1887 fixant au 12 avril 1887 les élections pour le renouvellement de la Chambre de commerce.....	151

DÉCISION DU DIRECTEUR DE L'INTÉRIEUR.

105. Décision du 23 mars 1887 portant augmentation de la solde du sieur Tefaatau a Tematua, garçon de bureau à la Direction de l'Intérieur .....	152
106 à 129. Nominations, mutations, etc.....	153

N<sup>o</sup> 32. — DÉPÊCHE ministérielle. — *Composition du Conseil privé des Etablissements français de l'Océanie.*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Le SOUS-SECRETaire D'ÉTAT au Ministère de la marine et des colonies  
A M. le GOUVERNEUR des Etablissements français de l'Océanie.  
(Administration des Colonies, 1<sup>re</sup> division, 4<sup>or</sup> bureau.)

Paris, le 9 janvier 1887.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR, — J'ai l'honneur de vous informer que, par décret du 6 janvier courant, MM. Goupil, défenseur près les